

Liberté Égalité Fraternité

Olivier RUSSEIL Délégué territorial Nord-Est

Dossier suivi par : Catherine MONNIER

Tél: 03,26,55.95.00

Mail: inao-epernay@inao.gouv.fr

V/Réf.:

N/Réf: OR/CM/AM 24.029



Madame le Maire Mairie de Coulombs-en-Valois 2 rue de l'Eglise 77840 COULOMBS-EN-VALOIS

Epernay, le 09 janivier 2024

Objet: Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Coulombs-en-Valois

Madame le Maire,

Par courrier en date du 30 août 2023, reçu par nos services le 14 décembre 2023, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, un dossier qui concerne le projet d'élaboration du PLU de votre commune.

La commune de Coulombs-en-Valois est située dans l'aire géographique des Appellations d'Origine Protégée (AOP) « Brie de Meaux » et « Brie de Melun ».

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations suivantes :

La commune a pour objectif une augmentation de population d'environ 90 habitants, soit un objectif de 660 habitants à l'horizon 2040. Ainsi, il est prévu une zone d'extension de 0,88 ha en plus de la trentaine de dents creuses potentiellement mobilisables.

Le projet prévoit une zone Aph de 470,10 ha à vocation agrivoltaïque répondant à la loi 2023-175 du 10 mars 2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Il convient d'éviter de manière générale les parcelles exploitées par les opérateurs habilités pour la production de lait à AOP « Brie de Meaux » et « Brie de Melun ».

L'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice et par dé égation,

Olivier RUSSEIL

Copie: DDT 77